COPROPRIÉTÉ

Copropriété : actualiser ses pratiques, sécuriser les assemblées et fiabiliser la gestion

Le métier de syndic évolue plus vite que les procédures des cabinets : convocation et tenue des assemblées, participation à distance, travaux de rénovation énergétique, recouvrement des charges. Les gestionnaires appliquent des pratiques héritées qui ne correspondent plus toujours aux textes en vigueur ni aux attentes des copropriétaires. Cette journée à distance s'adresse à des professionnels expérimentés : elle confronte les pratiques courantes du cabinet aux évolutions du cadre applicable et à la jurisprudence récente. Chaque thème est traité sous l'angle du risque pour le syndic : contestation d'une résolution, mise en cause de sa responsabilité, discussion des appels de fonds.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**À distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Syndics de copropriété, gestionnaires, assistants de copropriété, juristes immobiliers et responsables de cabinet.

PRÉREQUIS
Exercer une fonction de gestion de copropriété depuis plusieurs années.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Actualiser les pratiques de convocation et de tenue des assemblées
- Sécuriser la rédaction et le vote des résolutions sensibles
- Organiser le financement et le suivi des travaux votés
- Fiabiliser le recouvrement des charges et le traitement des impayés
- Identifier les situations qui engagent la responsabilité du syndic

03 Programme détaillé

M1 Assemblée générale et décisions

- Sécuriser l'acte le plus contesté
- Convocation ordre du jour et pièces devant y être jointes
- Modalités de participation et vote à distance
- Rédaction des résolutions et majorités applicables
- Procès-verbal notification et délais de contestation
- Atelier : Relecture d'un ordre du jour et correction des résolutions mal rédigées.

M2 Travaux et gestion technique

- Faire voter puis exécuter sans blocage
- Préparation des décisions de travaux et mise en concurrence
- Plan pluriannuel et diagnostics attachés à l'immeuble
- Financement des travaux et appels de fonds associés
- Suivi de chantier et traitement des désordres
- Cas pratique : Les participants construisent le dossier de vote d'un programme de rénovation énergétique.

M3 Comptes charges et responsabilité

- Tenir la gestion financière sans contestation
- Répartition des charges et clés applicables aux dépenses
- Recouvrement des impayés et procédures disponibles
- Reddition des comptes et contrôle du conseil syndical
- Responsabilité du syndic et mise en cause par un copropriétaire
- Mise en situation : Un gestionnaire répond à un copropriétaire qui conteste sa quote-part de charges.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr